



Hommage à Bollène

Dorlisheim le 27/08/2025

par Pierre Hauswald





GORBISHEIM



En hommage à Bollène

1940-1945

BOLLENE



Le 10 décembre 1940, quarante habitants de Dorlisheim ont été brutalement expulsés de leur maison au petit matin, sans préavis, parce qu'ils étaient suspectés par les responsables nazis d'être hostiles au régime d'Adolf Hitler.

Embarqués d'autorité dans un train, ils ont été dirigés dans le sud de la France, bien au-delà de la ligne de démarcation, loin de l'Alsace, en laissant derrière eux leur maison, leur bétail, leurs biens. Seul un maigre bagage avait été autorisé par les militaires allemands. Il leur était définitivement interdit de revenir en Alsace.

Après plusieurs jours d'un éprouvant voyage, le groupe avait trouvé un point de chute grâce à Emma RAPP, jeune secrétaire de la mairie de Dorlisheim, expulsée elle-aussi avec ses parents : la ville de Bollène dans le Vaucluse !

Les Bollénois, avec leur maire Marius CUIILLERAI, les ont nourri et logé pour faire face à leur dénuement complet alors que la ville avait déjà la charge de nombreux réfugiés mosellans. Une partie des expulsés de Dorlisheim ne maîtrisait pas la langue française. Le mérite des autorités locales et de la population de Bollène n'en est que plus grand encore.

Ce n'est qu'à la libération complète de l'Alsace, début 1945, qu'ils ont pu regagner Dorlisheim, découvrant pour certains leur maison dévastée et pillée.

Ce monument marque la reconnaissance inaltérable de notre village envers Bollène et sa population généreuse, solidaire dans l'épreuve, maintenant que les derniers témoins de l'époque disparaissent inexorablement.

Am 10. Dezember 1940 wurden 40 Einwohner von Dorlisheim in den frühen Morgenstunden ohne Vorwarnung brutal aus ihren Häusern vertrieben, weil sie von den Nazi-Offiziellen verdächtigt wurden, dem Regime von Adolf Hitler feindlich gesinnt zu sein.

Sie wurden unter Zwang in einen Zug gesetzt und nach Südfrankreich, weit weg vom Elsass, geschickt, wobei sie ihre Häuser, ihr Vieh und ihr Hab und Gut zurückließen. Nur ein mageres Gepäckstück war ihnen vom deutschen Militär erlaubt worden. Es war ihnen endgültig verboten, ins Elsass zurückzukehren.

Nach einer mehrtägigen, anstrengenden Reise hatte die Gruppe dank Emma RAPP, einer jungen Sekretärin der Gemeindeverwaltung von Dorlisheim, die mit ihren Eltern ebenfalls vertrieben worden war, eine Anlaufstelle gefunden: in der Stadt Bollène im Departement Vaucluse!

Die Einwohner von Bollène, unter ihrem Bürgermeister Marius CUIILLERAI, gaben ihnen Essen und Unterkunft, um ihrer völligen Mittellosigkeit zu begegnen, obwohl die Stadt bereits die Last zahlreicher Moselflüchtlinge zu tragen hatte. Ein Teil der aus Dorlisheim Vertriebenen, die zu « Flüchtlingen » wurden, beherrschte die französische Sprache nicht. Das Verdienst der lokalen Behörden und der Bevölkerung war daher umso größer.

Erst nach der vollständigen Befreiung des Elsass Anfang 1945 konnten sie nach Dorlisheim zurückkehren, wobei einige von ihnen ihr Haus verwüstet und geplündert vorfanden.

Dieses Denkmal ist ein Zeichen der unveränderlichen Dankbarkeit unseres Dorfes gegenüber Bollène und seiner Bevölkerung, jetzt, da die letzten Zeitzeugen verschwunden sind.

On 10th December 1940, forty inhabitants of Dorlisheim were brutally evicted from their homes in the early hours of the morning, without notice, because Nazi officials suspected them of being hostile to Adolf Hitler's regime. Placed under guard and loaded onto a train, they were sent to France, far from Alsace, leaving behind their homes, their livestock, and all their belongings. After several days of a harrowing journey, the people of Bollène (Vaucluse), led by their mayor, Marius Cuilleraï, welcomed them, fed them, and housed them, helping them cope with their complete destitution in a region they were discovering for the first time. Some of the expelled, now considered "refugees," did not even speak French. It was only at the beginning of 1945, when Alsace was fully liberated, that they could return to Dorlisheim—some discovering their homes devastated and looted. This monument marks the enduring gratitude of our village to Bollène and its people.



Participants de DORLISHEIM :

M. le Maire Gilbert ROTH

M. Guy SIAT, Président de la Commission Patrimoine

M. Pierre HAUSWALD, Commission Patrimoine

Mme Marie Madeleine IANTZEN, 1^{ère} Adjointe

Mmes Stéphanie LECLERC, Fatiha SOMMER, Adjointes

Les conseillers municipaux

Mme Michèle JOST, fille d'expulsés

et

M. Gregory OSWALD, Conservation du Patrimoine, Molsheim M. Sylvain

Chartier, Sculpteur, Oberhaslach

Officiels locaux:

Monsieur le Sous-Préfet Thierry ROGELET Monsieur le
Consul d'Allemagne Thomas KERN, représentant la
Consule Générale d'Allemagne à Strasbourg, Madame
Heike THIEHLE

Madame la Députée Louise MOREL

Invités de BOLLENE :

M. le Maire Anthony ZILIO

Mme Françoise BOUCLET, Adjointe au Maire

M. Claude CUILLERAI, fils du Maire Marius CUILLERAI M. Daniel

ICKOWICZ, fils d'Emma RAPP

Mme Blandine AUGIER, Archiviste de la Ville de Bollène

Invités d'OBERWEIER:

M. le Maire de Friesenheim, Erik WEIDE

M. le Maire-délégué d'Oberweier, Andreas BIX

Descendants d'expulsés présents:

-Famille d'Olga CZECZORSINSKA (DIVO)

-Famille GOLTZENE (seuls témoins de l'expulsion de 1940)

-enfants et petits-enfants d'Alfred et de Suzanne JOST

-enfants d'Alexandre JUNGBLUTH

-le fils Jean et les petits-enfants de Frédéric LINDENLAUB, Maire de Dorlisheim de 1945 jusqu'à son décès en mai 1976.

-fils de la famille OBSER

-enfants d'Emma RAPP épouse ICKOWICZ

(et petit-fils M. Roland ICKOWICZ, consul honoraire d'Allemagne)

-enfants et petits enfants de la famille Durand SPITZER

Avec la participation des conscrits de Dorlisheim, d'Art et Loisir, des porte-drapeaux du Souvenir Français, des Anciens Combattants et de l'Association Nationale des Anciens Opérations Extérieures et du Capitaine Costa de la V^{ème} Compagnie.

HISTORIQUE

Nous nous trouvons dans le parc du château de Dorlisheim qui appartenait avant-guerre à la famille du Baron Alfred HERVE-GRUYER. Madame la Baronne Marie HERVE-GRUYER a été expulsée de son château par les autorités nazies dès le 11 juillet 1940, en même temps que l'institutrice Mlle Bouteiller.

Avec les réquisitions de maisons, l'installation des soldats allemands en pays conquis et le début des expulsions, la guerre a pris un nouveau tournant. L'Alsace n'était plus française, elle avait été annexée de fait au Reich allemand et les nazis se substituaient aux autorités locales. Le maire de Dorlisheim a été immédiatement remplacé par un membre du parti nazi.

Lorsque les familles ont été expulsées le 10 décembre au petit matin, en tout 40 habitants, c'était la stupéfaction. Le périple de plusieurs jours dans le train, de leur départ brutal jusqu'à leur arrivée à Bollène le 14 décembre a été consigné par plusieurs expulsés, bien longtemps après-guerre, mais c'était un besoin impérieux d'écrire le drame humain qu'ils avaient vécu : nous avons le texte de d'Olga CZECZORZINSKA, de Jean-Pierre GOLTZENE, d'Alfred JOST et d'Emma RAPP.

A Bollène, l'accueil des réfugiés alsaciens a été mis en œuvre par le Maire Marius Cuillerai ; les expulsés n'avaient qu'un maigre bagage, du jour au lendemain il fallait pourvoir à leur logement, à la nourriture. Les Bollénois ont fait preuve d'un formidable élan de solidarité, de fraternité, alors qu'ils avaient déjà la charge de 247 réfugiés, dont des Lorrains. La vie s'est organisée tant bien que mal. Grâce au Maire Marius Cuillerai, les enfants ont pu aller à l'école assez rapidement

(avec les sœurs Dubois), les hommes ont trouvé du travail, les réfugiés ont pu être relogés au fur et à mesure des possibilités, en se serrant au début à plusieurs familles. Dès le 26 décembre 1940, Emma Rapp a remercié Bollène et les Bollénois dans un courrier adressé au Maire. Certaines difficultés étaient liées au fait que les personnes âgées de Dorlisheim ne maîtrisaient pas la langue française et le groupe était de confession protestante. Assez rapidement, le pasteur Kein, lui-même réfugié, a pu célébrer des cultes protestants dans la salle de la mairie. Bollène a toujours surmonté les difficultés et montré son grand cœur.

En novembre 1942, le déploiement des soldats allemands dans ce qui était jusqu'ici la zone libre a signifié un durcissement supplémentaire dans le quotidien. La Gestapo devenait pressante à Bollène, il y a eu les déportations, la répression de la Résistance. Bollène a été libérée le 26 août 1944, mais les réfugiés de Dorlisheim ont dû attendre avril 1945 pour avoir l'autorisation de revenir.

Le groupe des expulsés a connu des trajectoires particulières.

-le père de Jean-Pierre Goltzene, a trouvé rapidement un emploi d'électricien (Sté Sud Est Electricité) en Arles et la famille est donc repartie de Bollène.

-C'est grâce à Emma Rapp que le groupe des expulsés avait pu rester ensemble et avait été recueilli à Bollène. Emma s'est mariée à Bollène le 21 novembre 1942 avec M. ICKOWICZ, a obtenu en 1943 un emploi à la mairie de Bollène, en charge de tous les réfugiés du canton. Dans son témoignage rédigé en 1993, elle a bien précisé que pour son mariage, le boulanger avait été exceptionnellement autorisé à cuire du pain blanc ! C'est dire que manger était une préoccupation constante et que le rationnement était la règle.

Le petit Daniel ICKOWICZ est né en septembre 1943, il est présent aujourd'hui, aîné de la fratrie.

-Olga Czeczorzinska a pu gagner l'Algérie en 1941 avec sa maman. Elle avait 18 ans, elle était encore lycéenne. En 1943, elle s'engage dans l'Armée d'Afrique et devient analyste dans les transmissions. Elle est l'une des premières « Merlinettes ». Après le débarquement en Sicile, elle a effectué toute la dure campagne d'Italie, puis elle a débarqué sur le sol français à Cavalaire en 1944 avec le Général de Lattre et a effectuera toute la fin de la guerre avec l'Armée de Lattre, la 1^{ère} Armée.

Les blessures sont restées très vives tout au long de la vie des expulsés. Il suffit de voir l'émotion des frères Goltzene ce soir. Jean-Pierre Goltzene a publié un opuscule en 2016 pour sortir de ses interrogations. Alfred Jost, décédé au printemps dernier, s'est toujours demandé, comme les autres expulsés : « Pourquoi nous ? ».

Les réfugiés ont certes gardé des contacts personnels chaleureux avec les Bollénois après-guerre. Mais il fallait faire mémoire pour témoigner durablement. Aujourd'hui, le monument qui va être dévoilé va marquer l'attachement inaltérable de Dorlisheim à Bollène.

EMMA RAPP



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de **DORLISHEIM**
ARRONDISSEMENT DE
MOLSEIM
DEPARTEMENT DE BAS-RHIN

Dorlisheim, le 4 juillet 1941

Nomination d'un secrétaire de Mairie

Nous, Maire de la Commune de Dorlisheim, _____
Vu l'article 23 de la loi municipale locale du 6.6.18
Attendu que Monsieur Joseph Lank a donné sa démission
comme secrétaire de mairie au 1.6.1939
Vu que Mademoiselle Emma Rapp remplit les conditions
l'article 5 du statut des employés communaux
Dans l'intérêt du service

A R R E T E :

Article 1er. - Mademoiselle Emma Rapp, née le 19.9.1911
Dorlisheim, est nommée secrétaire de mairie de Dorlisheim
à dater du 1er juillet 1941, en remplacement de Monsieur
Joseph Lank, démissionnaire.

Article 2. - Le traitement sera réglé par le Conseil
Municipal dans sa prochaine séance.

Le Maire: *E. Rapp*

2454
F. Lank

Transmis à Monsieur Le Sous-Préfet
de Molisheim
pour approbation,
Dorlisheim, le 4 juillet 1941
Le Maire: *E. Rapp*

ARRÊTÉ
PRATIFIÉ À LA PRÉFECTURE POUR EXÉCUTION EN VERTU DES POUVOIRS
ADMINISTRATIFS DES PRÉFETS ET MAIRES.

Agen, le 4 avril 1941, Article 88
Vu la loi du 4 avril 1904, Article 88
Vu les lois des 17 juillet et 16 août 1904
Vu la circulaire ministérielle parue au "JOURNAL OFFICIEL"
du 21-04-1904
Vu le statut du personnel municipal en date du 15-10-1908
Vu la délibération du Conseil municipal en date du 08 Mars
1941 portant création d'emploi, approuvée le 09 avril 1941
Vu la demande formulée par la Dame EMMA RAPP, Secrétaire
de mairie à DORLISHEIM (Bas-Rhin) appelée en vertu
en qualité de journalière aux écritures à notre secrétariat en
date du 20-7-1940.
Considérant que la Dame EMMA RAPP, présente toutes les condi-
tions requises pour assurer l'emploi d'employée titulaire en
exercice des fonctions et de distribution des vêtements et
chaussures.

ARRÊTÉ

ART. 1. - La Dame EMMA RAPP, née le 19 septembre 1911 à
DORLISHEIM (Bas-Rhin) est nommée employée titulaire à la mairie
de DORLISHEIM, service des vêtements et distribution des vêtements et
chaussures.

ART. 2. - Cette nomination entrera en vigueur le 1er avril
1941.

ART. 3. - La Dame EMMA RAPP, recevra le traitement de sa
fonction conformément à l'échelle des traitements en vigueur
au 30-06-1941 de l'arrêté préfectoral, sous réserve d'indemnité
de vie chère, plus 1000 frs d'ancienneté spéciale.

ART. 4. - Cette nomination sera soumise à l'approbation de l'Etat
par le Préfet.

Lu et Approuvé
par nos collègues de
M. de Dorlisheim
présent
le 24.7.1941
M. de Dorlisheim

Fait à BOLLÈNE, le 04 AVRIL 1941
Le Maire: *E. Rapp*

Bollène

Bollène, le 16 décembre 1941

Monsieur le Maire
de
Bollène

Monsieur le Maire,
Il y a eu un retard final que nous venons écrire
à Bollène, 40 Alsatians, appelés de notre beau pays.

Cette date restera gravée dans nos mémoires et
nous l'oublierons jamais le jour où nous aurons
réussi à Bollène, devenu pour nous un deuxième "chez nous".

À l'occasion de cet anniversaire nous tenons à
vous exprimer, tout d'abord à vous, Monsieur le Maire, et tous les
Municipaux, à toutes ces Dames, à Monsieur Dubois, à tous les
employés de la Mairie, qui nous ont montré tant de dévouement et
de compréhension, et à toute la population, qui siffle courageusement
pour tout ce qui nous a été prodigé, grâce à ces braves gens,
nous nous souviendrons de nos dévoués, nos étrangers et nos
collaborateurs.

Vous avez pu alléger nos peines et tous nos
compatriotes qui sont arrivés dans le sursis de l'année ont eu
apprécier, comme nous, vos bienfaits.

De date du 16 décembre, inoubliable pour nous tous
a été commémoré aujourd'hui dans le service religieux célébré
en présence de la plupart des réfugiés protestants habitant
Bollène.

C'est à cette occasion que nous avons pu exprimer
devant de vous Monsieur de tout notre cœur de votre attitude
touchante envers nous tous dans les moments si durs que nous passons.

Nous vous remercions, Monsieur le Maire, que tant que
durera notre séjour à Bollène nous nous efforcerons de faire de
notre séjour pour vous faciliter votre tâche et de nous considérer
comme des collaborateurs des Bollénois.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de
nos sentiments les plus respectueux et dévoués et de toute notre
gratitude.

Délégué des Réfugiés
E. Rapp
Facteur chargé de la desserte
des réfugiés par Bollène dans la
Vallée
E. Klein

MARIUS CUILLERAI

Maire de BOLLENE de 1938 à 1945

—lettre—
 Procureur de l'Assemblée
 Service des Affiliés
 Arignon, le 12 Septembre 1940
 Le Préfet de Vaucluse
 à Messieurs les Sous-Préfets et
 maires de département

Vous sommes est appelé à héberger un contingent d'Allemands réfugiés par les autorités d'occupation.

Parmi eux, certains ne connaissent pas notre langue et s'expriment en patois niçois qui est dialecte à l'usage de communautés avec le quel cependant, il est difficile de s'entendre par les personnes d'un certain âge, qui n'ont pu s'assimiler après 1918, la langue Française.

Toutefois, si nos compatriotes multiples d'origine niçoise, sont prêts, leur venir, leur être sans toutefois leur faire perdre de vue les autorités Allemandes et s'y sont pas tropes en leur donnant un conseil de s'occuper, un les forcer à abandonner leur foyer, leur biens, les autres qui leur sont cher, le fait de nombreuses années de l'année.

Il est donc essentiel que vous fassiez connaître à vos administrés qu'il s'agit de plus nombreux qu'il leur faut de se tenir à une attitude favorable à l'égard de leurs hôtes, sans toutefois que aucun ne s'occupe pas sans eux.

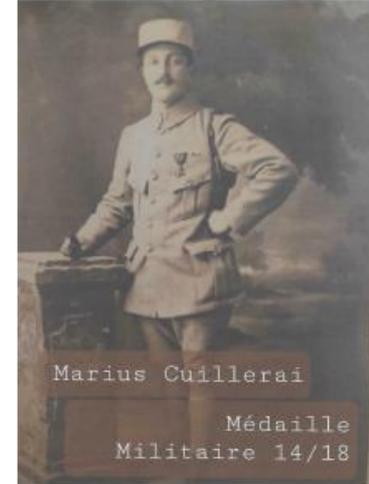
à cet égard, l'attention des services qui sont impliqués dans cette affaire est à être portée sur le fait que l'Alsace est dans le "Foyer".

Il s'agit par des suspensions de paiement d'attirer leur attention sur le fait que, si l'on ne s'occupe pas, les Allemands peuvent s'exprimer dans un langage différent, ils n'en ont pas, nous les Français d'une même culture, plus qu'il ne s'agit de leur plus malheureux de nos jours est donc à un certain degré de souffrance.

Un tel est à être pris en compte dans le cas de leur installation, c'est de "l'ordre".

Il s'agit de la même grand prix à ce que les prescriptions ci-dessus soient scrupuleusement observées à l'égard de nos administrés, nous ne sommes pas à être signifiés, pendant des semaines, des mois, des années, des décennies.

Le Préfet Louis Vally



—lettre—
 Procureur de l'Assemblée
 Service des Affiliés
 Arignon, le 12 Septembre 1940
 Le Préfet de Vaucluse
 à Messieurs les Sous-Préfets et
 maires de département

Vous sommes est appelé à héberger un contingent d'Allemands réfugiés par les autorités d'occupation.

Parmi eux, certains ne connaissent pas notre langue et s'expriment en patois niçois qui est dialecte à l'usage de communautés avec le quel cependant, il est difficile de s'entendre par les personnes d'un certain âge, qui n'ont pu s'assimiler après 1918, la langue Française.

Toutefois, si nos compatriotes multiples d'origine niçoise, sont prêts, leur venir, leur être sans toutefois leur faire perdre de vue les autorités Allemandes et s'y sont pas tropes en leur donnant un conseil de s'occuper, un les forcer à abandonner leur foyer, leur biens, les autres qui leur sont cher, le fait de nombreuses années de l'année.

Il est donc essentiel que vous fassiez connaître à vos administrés qu'il s'agit de plus nombreux qu'il leur faut de se tenir à une attitude favorable à l'égard de leurs hôtes, sans toutefois que aucun ne s'occupe pas sans eux.

à cet égard, l'attention des services qui sont impliqués dans cette affaire est à être portée sur le fait que l'Alsace est dans le "Foyer".

Il s'agit par des suspensions de paiement d'attirer leur attention sur le fait que, si l'on ne s'occupe pas, les Allemands peuvent s'exprimer dans un langage différent, ils n'en ont pas, nous les Français d'une même culture, plus qu'il ne s'agit de leur plus malheureux de nos jours est donc à un certain degré de souffrance.

Un tel est à être pris en compte dans le cas de leur installation, c'est de "l'ordre".

Il s'agit de la même grand prix à ce que les prescriptions ci-dessus soient scrupuleusement observées à l'égard de nos administrés, nous ne sommes pas à être signifiés, pendant des semaines, des mois, des années, des décennies.

Le Préfet Louis Vally



Au premier rang, encadré par les deux maires actuels, M. Claude Cuilleraï, fils du maire Marius Cuilleraï (Hôtel de Ville de Bollène, 10 novembre 2023)

OLGA CZEZORZINSKA



On ne dit pas l'âge des soldats, mais on détermine par leur casier judiciaire si on est une jeune fille de 17 ans qui attend, presque par hasard, l'appel de 19 juin 1940. Dans un grand tableau de Corbasson, dix étudiantes du lycée Olga Czeczorzinska font le récit aux frères de leur combat sur le saut de la Seconde Guerre au Maroc.

■ Olga Czeczorzinska est une jeune fille de 17 ans qui attend, presque par hasard, l'appel de 19 juin 1940. Dans un grand tableau de Corbasson, dix étudiantes du lycée Olga Czeczorzinska font le récit aux frères de leur combat sur le saut de la Seconde Guerre au Maroc.



Une jeune étudiante, combattive et le rôle de général en chef Péro-Fac

■ Olga Czeczorzinska est une jeune fille de 17 ans qui attend, presque par hasard, l'appel de 19 juin 1940. Dans un grand tableau de Corbasson, dix étudiantes du lycée Olga Czeczorzinska font le récit aux frères de leur combat sur le saut de la Seconde Guerre au Maroc.

■ Olga Czeczorzinska est une jeune fille de 17 ans qui attend, presque par hasard, l'appel de 19 juin 1940. Dans un grand tableau de Corbasson, dix étudiantes du lycée Olga Czeczorzinska font le récit aux frères de leur combat sur le saut de la Seconde Guerre au Maroc.

■ Olga Czeczorzinska est une jeune fille de 17 ans qui attend, presque par hasard, l'appel de 19 juin 1940. Dans un grand tableau de Corbasson, dix étudiantes du lycée Olga Czeczorzinska font le récit aux frères de leur combat sur le saut de la Seconde Guerre au Maroc.

■ Olga Czeczorzinska est une jeune fille de 17 ans qui attend, presque par hasard, l'appel de 19 juin 1940. Dans un grand tableau de Corbasson, dix étudiantes du lycée Olga Czeczorzinska font le récit aux frères de leur combat sur le saut de la Seconde Guerre au Maroc.

















































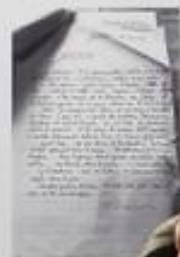








OLGA CZEZORZINSKA







LIENS
DORLISHEIM - BOLLENE

pulsés
septembre 1940

EGLI
Le sant























OLGA CZEZORZINSKA



CASTE DE DOCUMENTS
OLGA CZEZORZINSKA
NÉE [illegible]
[illegible]

CARTE D'IDENTITE
[illegible]

LIEN DORLISHEIN

Les expulsés
du 10 décembre 1940













PROLOGUE

[Portrait of a woman]

[Group photo]

[Text columns]

MARIO GUILLEMÉ
Maire de SOULÈNE de 1938 à 1949

[Portrait of Mario Guillemé]

[Group photo]

[Portrait of a man in military uniform]

[Text columns]







Le Préfet de Vaucluse

à Messieurs les Sous-Préfets et

Maires du département

Votre commune est appelée à héberger un contingent d'Alsaciens réfoulés par les autorités d'occupation.

Parmi eux, certains ne connaissent pas notre langue et s'expriment en patois alsaciens; ce dialecte a beaucoup de ressemblance avec la langue allemande; il est surtout employé par les personnes d'un certain âge, qui n'ont pu s'assimiler, après 1918, la langue française.

Toutefois, si ces compatriotes malheureux s'expriment mal, leurs sentiments, leur cœur, leur âme sont incontestablement français. Les autorités allemandes ne s'y sont pas trompées en leur donnant un certificat de civisme, en les forçant à abandonner leur foyer, leurs biens, les souvenirs qui leur sont chers, le fruit de nombreuses années de labeur.

Il est donc essentiel que vous fassiez comprendre à vos administrés qu'il serait du plus mauvais goût de leur part de se livrer à des allusions blessantes à l'égard de leurs hôtes sous prétexte que ceux-ci ne s'expriment pas comme eux.

À cet égard, l'éducation des enfants qui sont involontairement crues est à entreprendre aussi bien à l'école que dans la famille.

Il suffira par des comparaisons heureuses d'attirer leur attention sur le fait que, Bretons, Provençaux, Basques, Alsaciens peuvent s'exprimer dans un langage différent, ils n'en sont pas moins les enfants d'une même patrie, pour qu'ils comprennent que les plus malheureux de ces enfants ont droit à un accueil chaleureux et cordial.

Un mot est à proscrire d'une façon formelle de leur vocabulaire, c'est celui de "boche".

J'attache le plus grand prix à ce que les prescriptions ci-dessus soient scrupuleusement observées. Je n'hésiterai pas si des incidents venaient à m'être signalés, à prendre des sanctions sévères contre les responsables/

Le Préfet Louis Valin



















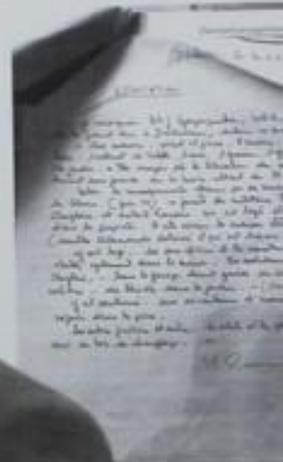








OLGA CZEZORZIN











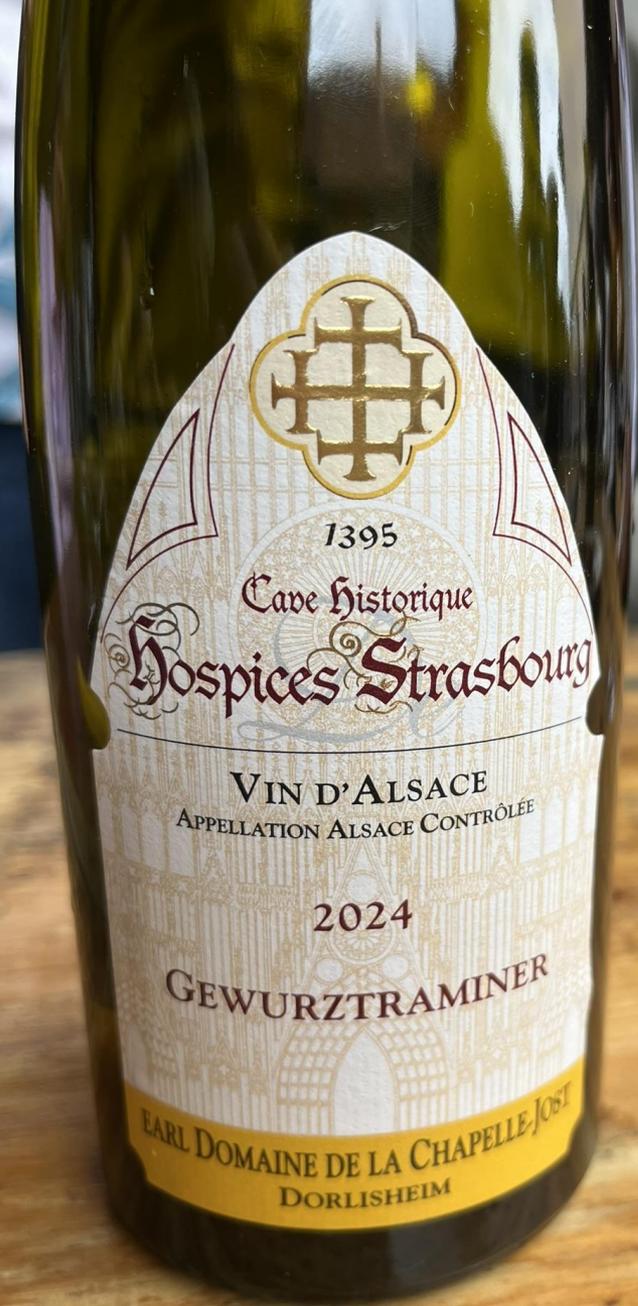




















Les Bugattistes
Quand l'excellence mécanique rencontre l'art de la table
Le restaurant Bugatti s'illustre également par son savoir-faire d'artisan d'art

« En 1940, Bollène offrit à Dorlisheim l'accueil fraternel de ses habitants. De ce souvenir partagé naquit une amitié entre nos deux villes, gravée à jamais dans la mémoire de l'Histoire. »

